

# DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 3 MAI 2010

Séance ordinaire du Conseil Municipal du lundi 3 mai 2010 à 20 H, en la salle de la Mairie de Wittisheim, après convocation d'usage légale et mesures de publicité prévues par le Code général des collectivités territoriales en date du 21 avril 2010.

La séance est ouverte par M. le Maire, André KRETZ, qui salue les membres présents pour cette réunion ;

Huguette BARONDEAU, Jean-Marie BECK, Justin FAHRNER, Jean-Blaise FEIST, Martine FRANTZ, Geneviève GROSSHENY, Rachel GRUSSENMEYER, Dominique HEILIGENSTEIN, Christophe KNOBLOCH, Jeannot LOOS, Eric MEMHELD, Joseph MEMHELD, Michaël MULLER, Christian SCHAUNER, Edith SCHWAB et Gilbert SEYLLER.

Absents excusés : Laurent RINGEISEN et Jean-Michel STIRMEL

Secrétaire de séance : Jeannot LOOS

Assistante déléguée au secrétariat : Emilie SCHUTZ

### **Ordre du jour**

1. Adoption du procès verbal de la séance du 29 mars 2010
2. Demandes de subvention
  - a. Association de badminton
  - b. Société d'Histoire des quatre cantons
3. Pose d'enrobés sur chemins ruraux
4. Mise en place de ralentisseurs Rue de Sundhouse
5. Acquisition du logiciel chasse pour la mairie et d'un scanner professionnel
6. Travaux de peinture à la salle polyvalente
7. Décision modificative
8. Aire de remplissage
9. Divers
  - a. Droit de préemption
  - b. Prochaine séance du Conseil Municipal
  - c. Piste cyclable Artzenheim/Friesenheim
  - d. Achat d'un vélo de service

## **1. Adoption du procès verbal de la séance du 29 mars 2010**

Le Maire rappelle les points essentiels traités lors de la séance du 29 mars 2010. Aucun commentaire ni remarque n'ayant été formulé à l'issue de la transmission du Procès Verbal, celui-ci est approuvé à l'unanimité des membres présents.

## **2. Demandes de subvention**

### **a. Association de badminton**

Comme déjà discuté lors de la séance du 29 mars 2010, l'association de badminton sollicite une subvention pour l'acquisition de matériel, poteaux et filets. Après discussion avec la présidente de l'association, il est proposé que la commune prenne en charge la facture des poteaux (OP 668, C/21731) et que l'association paie les filets. La commune sera donc propriétaire de ces poteaux. L'ancien matériel, encore en bon état, reste à la salle et pourra être mis à disposition de l'école.

Adopté.

### **b. Société d'Histoire des quatre cantons**

La Société d'Histoire des Quatre Cantons (Benfeld, Erstein, Geispolsheim et Illkirch-Graffenstaden) sollicite une subvention de la commune pour la participation à ses frais de fonctionnement et de parution de leur annuaire.

Il est proposé de verser à la Société d'Histoire des Quatre Cantons une subvention de 40 € pour l'année 2010 et de reconduire cette somme les années à venir.

Adopté.

## **3. Pose d'enrobés sur chemins ruraux**

Des entreprises ont été sollicitées selon un cahier des charges identique pour la pose de macadam sur divers chemins, dont le détail est présenté sur le document joint.

Il est proposé de retenir l'entreprise la mieux disante, VOGEL de Scherwiller pour un montant de 61 228,30 € HT soit 73 229,05 € TTC.

La partie des travaux Arbruch et création de parking (18 509 € HT) sera prise en charge en intégralité par la commune.

Pour les autres lieux : chemins vers le canal, du Stockplatz, du Gartfeld, vers la ferme Stehle et chemin du Rechenmacherschlag (chiffrés actuellement à 42 719,30 € HT), il est proposé que l'Association Foncière participe à hauteur de 50 % du montant HT des travaux.

A la fin des travaux, un décompte final sera fait selon les métrés définitifs. Le chiffrage actuel n'est donc pas définitif et est susceptible d'être modifié. Un arpentage sera réalisé pour définir les emprises exactes.

L'Association Foncière versera à la fin des travaux, la somme correspondante à sa participation soit 50 % du montant HT des travaux. Cette dernière a d'ores et déjà adopté ce même point lors de sa réunion du 9 avril 2010.

Adopté.

D'autre part, des panneaux de signalisation « Cédez le passage » seront mis en place aux sorties des chemins ruraux débouchant sur les RD.

Des devis ont été sollicités pour la fourniture de ce matériel. Le chiffrage se présente comme suit :

Entreprise	Caractéristiques techniques	Prix HT	Prix TTC
<u>MSR</u>	4 panneaux "Cédez le passage", taille 500, classe2, avec poteau en acier galvanisé et fixations	494,40 €	591,30 €
<u>EST SIGNALISATION</u>		651,40 €	779,07 €
<u>LACROIX SIGNALISATION</u>		341,60 €	408,55 €

Il est proposé de retenir la société la mieux disante, LACROIX SIGNALISATION pour un montant de 341,60 € HT soit 408,55 € TTC (OP 663, C/2151).

Adopté.

#### 4. Mise en place de ralentisseurs Rue de Sundhouse

Un chiffrage a été sollicité pour la mise en place de l'aménagement définitif des ralentisseurs de la rue de Sunhouse. Le détail se présente comme suit :

Entreprise	Caractéristiques techniques					Prix HT	Prix TTC
	Installation de chantier	Terrassements & fondations	Bordures, caniveaux, maçonnerie	Revêtement, mise à niveau	Marquage & signalisation		
<u>STRADA</u>	1 100,00 €	600,00 €	2 980,00 €	1 900,00 €	2 903,50 €	9 483,50 €	11 342,27 €
<u>BURGER</u>	2 800,00 €	495,00 €	3 500,00 €	1 850,00 €	4 600,00 €	13 245,00 €	15 841,02 €
<u>VOGEL</u>	2 619,00 €	809,00 €	3 316,00 €	1 942,00 €	3 604,50 €	12 290,50 €	14 699,44 €

Il est proposé de retenir le mieux-disant, la société STRADA de Sundhouse pour un montant de 9 843,50 € soit 11 342, 27 € TTC (OP 658, C/2151).

Adopté à l'unanimité.

## **5. Acquisition du logiciel chasse pour la mairie et d'un scanner professionnel**

Il est proposé de faire l'acquisition d'un logiciel pour la gestion de la chasse. Le logiciel chasse sera acquis auprès de COM'EST qui a déjà installé le SIG dans les communes de la CCGR pour un montant de 1833, 13 € HT soit 2 192, 42 € TTC (OP 220, C/205). Ce prix comprend le module de gestion de distribution du produit de la chasse ainsi que l'installation, la mise en place et la formation par un technicien. Ce tarif comprend également le transfert des données du logiciel actuel vers le nouveau.

Adopté.

D'autre part, il est proposé d'acquérir un scanner professionnel pour la mairie qui permettra de scanner les photographies prêtées par les administrés pour la rédaction du livre « Mémoires de Vies », afin de les retourner rapidement à leurs propriétaires. Le Conseil autorise le Maire à faire l'acquisition d'un scanner à cet usage.

Adopté.

## **6. Travaux de peinture à la salle polyvalente**

Suite aux actes de vandalisme (tags sur les murs) ayant eu lieu à la salle polyvalente dans la nuit du 10 au 11 avril 2010, il est nécessaire de repeindre les murs extérieurs. Ces travaux seront faits en régie. La surface à repeindre est de 250m<sup>2</sup> soit 500 m<sup>2</sup> pour deux couches. La peinture sera achetée auprès de la société RELIUS pour un montant de 396 € HT soit 473,62 € TTC, ainsi que des fixateurs et des enduits pour la somme de 214,60 € soit 256,66 € TTC (OP 668, c/21731).

Adopté.

## **7. Décision modificative**

Il convient de prendre les décisions modificatives suivantes :

- Virement de crédits en compte de dépenses à l'opération 660 « Aménagement d'un local pour presse à huile », C/2313 pour un montant de 7 000 €
- Virement de crédits en compte de dépenses au C/020 (dépenses imprévues), pour un montant de 7 000 €

Adopté.

## **8. Aire de remplissage**

Edith SCHWAB explique que des devis ont été sollicités pour la mission de maîtrise d'œuvre de l'aire de remplissage des agriculteurs : Berest, Safège et Schaller-Roth-Simler n'ont pas répondu, n'ayant pas l'habitude de ce type de projet. Il est proposé de confier la mission de maîtrise d'œuvre de ce projet à l'unique bureau d'études qui a répondu et mène déjà des projets similaires dans d'autres communes : il s'agit de l'agence Francis Thiefaine de Oberhausbergen qui a fixé son taux d'honoraires à 9% du montant des travaux.

Adopté.

## **9. Divers**

### **a. Droit de préemption**

La Commune n'a pas fait valoir le droit de préemption lors de la transaction suivante :

- De Mme ORIHUELA Pilar à M. JAEGLI Mathieu et Melle ACKERMANN Julie, pour l'habitation située section 02, parcelle 26, 10 rue de Muttersholtz et d'une superficie de 949m<sup>2</sup>.
- De M. Roland REICHERT à M. SIGNORELLI et Melle STADELMANN, pour l'habitation située section 02, parcelle 190/37, 13 rue de Hilsenheim et d'une superficie de 6,20 ares.
- De M. Roland REICHERT à M. et Mme Stéphane LEIBEL, pour l'habitation située section 02, parcelle 191/37, 13 rue de Hilsenheim et d'une superficie de 3,21 ares.
- De M. Francis RAFFATH et Mme Mariette FAHRNER à M. et Mme Omar et Brigitte NEGGAOUI, pour l'habitation située section 21, parcelle 212, 7 rue Lucien Baumlin et d'une superficie de 7,05 ares.

### **b. Prochaine séance du Conseil Municipal**

La prochaine séance du Conseil Municipal aura lieu le lundi 14 juin 2010.

### **c. Piste cyclable Artzenheim/Friesenheim**

Justin FAHRNER explique que le Conseil Général du Bas-Rhin finance le projet de piste cyclable entre Artzenheim et Friesenheim. Les marchés pour les travaux sont déjà signés avec les entreprises mais en raison de la nidification des oiseaux, le chantier démarrera après le 15 août 2010 et devrait s'achever en mars 2011. Un bureau d'études a été missionné pour étudier la meilleure manière de relier chaque commune à la piste cyclable. Pour Wittisheim, il est prévu de passer sur un chemin appartenant à l'Association Foncière, c'est pourquoi une réunion de concertation aura lieu prochainement.

### **d. Achat d'un vélo de service**

Edith SCHWAB explique que la commune a fait l'acquisition d'un second vélo auprès de Cycles Boespflug à Sélestat pour un montant de 299 €, équipé d'un panier (13,90 €), qui restera en mairie et sera mis à disposition du personnel communal et des élus pour les divers déplacements (réunions de chantier...) et la distribution du courrier.

**L'ordre du jour étant épuisé, plus aucune question n'étant soulevée, le Maire présente ensuite une série de photographies des divers chantiers : lotissement de la Gare 4, rue de la forêt, rue des Seigneurs, local des arboriculteurs et le vol inaugural en montgolfière du 16 avril 2010. La séance est levée à 22 heures 15.**

Le Secrétaire de séance,  
Jeannot LOOS.

Le Maire,  
André KRETZ.